Villemagne-l’Argentière (34) : deux hommes blessés au couteau après des appels de phares, leur agresseur condamné à de la prison

13/11/2026 à 14h05



Dans les Hauts-Cantons de l’Hérault, une altercation routière provoquée par des appels de phares a dégénéré en violences à l’arme blanche. D’après le récit de presse relayé par la contribution, des occupants d’un véhicule se sont arrêtés après avoir reçu des appels de phares d’une autre voiture qu’ils venaient de dépasser. Ils ont alors reçu des coups de couteau.

Les faits se sont déroulés **début septembre 2026 à Villemagne-l’Argentière**. Deux hommes ont été blessés au couteau. D’après le compte rendu d’audience de *Midi Libre* publié le 12 novembre, leur agresseur a été condamné à une peine de prison par le tribunal correctionnel, alors qu’il était absent à l’audience.

Le jugement est rapporté par la presse régionale ; sa durée exacte et les voies de recours éventuelles ne sont pas précisées ici sans vérification complémentaire. Cette affaire

judiciaire ne doit pas être présentée comme une agression ayant eu lieu le 12 novembre : c’est le compte rendu de l’audience qui date de novembre.

Source originale : Midi Libre, 12/11/2026.

Image à la une : Villemagne-l’Argentière, vue générale de la commune ; photo d’archive sans lien direct avec l’agression. Havang, CC0 / Wikimedia Commons.